

DECISION N° 89-2024

Portant validation de la proposition financière n° P24-37559 de l'entreprise SÉMOFI pour une étude géotechnique (mission G2 AVP-PRO/Norme NF P 94-500 de novembre 2013) dans le cadre de la construction de vestiaires et de bâtiments d'accueil en bordure des terrains de football et de rugby situés entre les rues des Canadiens et Pierre de Coubertin à Bernay, sur les parcelles AM0040 et 0097.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20240322-DAJ-DEC-24-096-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/03/2024

Publication : 22/03/2024

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;

Vu la proposition financière n° P24-37559 de l'entreprise SÉMOFI pour une étude géotechnique (mission G2 AVP-PRO/Norme NF P 94-500 de novembre 2013) dans le cadre de la construction de vestiaires et de bâtiments d'accueil en bordure des terrains de football et de rugby situés entre les rues des Canadiens et Pierre de Coubertin à Bernay, sur les parcelles AM0040 et 0097.

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de l'entreprise SÉMOFI (n° P24-37559) pour une étude géotechnique (mission G2 AVP-PRO/Norme NF P 94-500 de novembre 2013) dans le cadre de la construction de vestiaires et de bâtiments d'accueil en bordure des terrains de football et de rugby situés entre les rues des Canadiens et Pierre de Coubertin à Bernay, sur les parcelles AM0040 et 0097 d'un montant de 5 260 € HT.

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 22/03/2024,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

